



Commune de Châtel-St-Denis
PAL : révision

ENQUÊTE PUBLIQUE

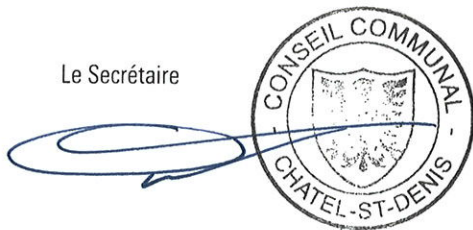
Plan d'affectation des zones

Modification du PAL : Centrale de chauffe

Mis à l'enquête publique par publication dans la Feuille officielle (FO) n° 15 du 12.04.2019

Adopté par le Conseil communal de la commune de Châtel-St-Denis, le 03.09.2019

Le Secrétaire



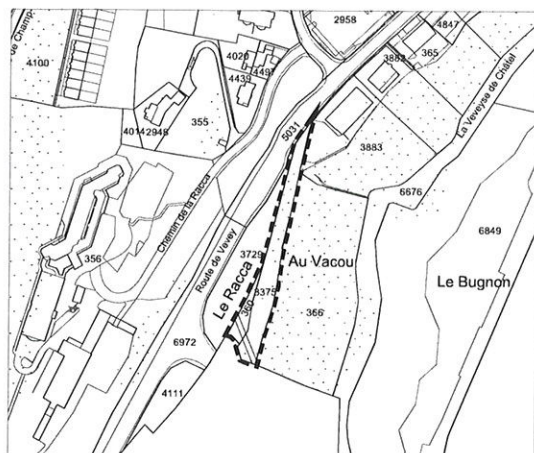
Le Syndic

Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, le 8 JUIL. 2020

Le Conseiller d'Etat, Directeur



Plan d'affectation des zones approuvé le 28.06.2018

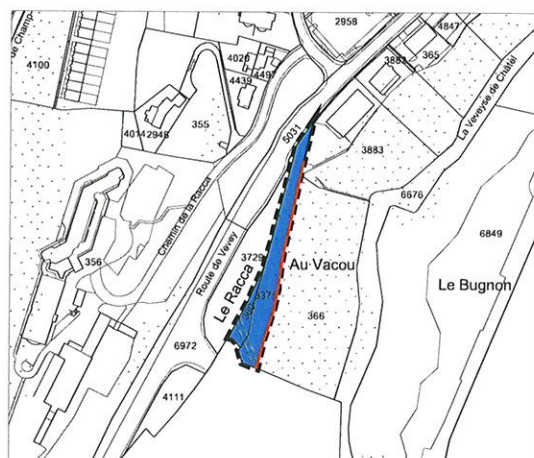


Légende

- Périmètre de modification
- Zone agricole
- Danger indicatif

Hors du périmètre de modification, les données sont indicatives.

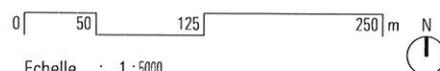
Plan d'affectation des zones après modifications



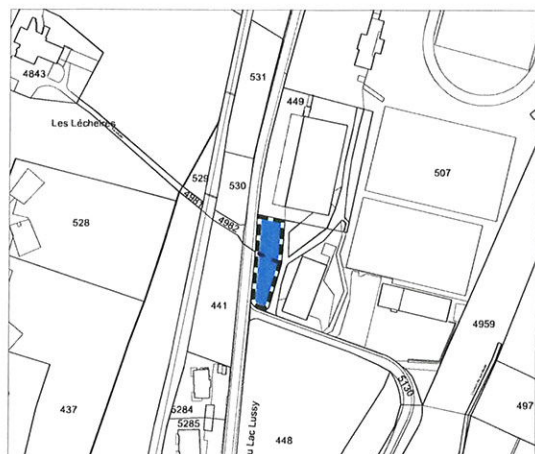
Légende

- Périmètre de modification
- Zone d'intérêt général (IG), 2'083 m²
- Constatation de la nature forestière
- Danger indicatif

Hors du périmètre de modification, les données sont indicatives.



Plan d'affectation des zones approuvé le 28.06.2018



Légende

-  Périmètre de modification
-  Zone d'intérêt général (IG)
-  Périmètre archéologique

La modification fait partie du périmètre de PAD obligatoire n°19.

Hors du périmètre de modification, les données sont indicatives.

Plan d'affectation des zones après modifications



Légende

-  Périmètre de modification
-  Zone d'intérêt général (IG)
-  Périmètre archéologique
-  Élément naturel protégé, 716 m²

La modification fait partie du périmètre de PAD obligatoire n°19.

Hors du périmètre de modification, les données sont indicatives.

[21.03.2019]

